Classer les êtres vivants

6e, svt — Le vivant et son évolution — durée conseillée : 40 min

Exoclair
exoclair-fr.org

Nom : Date :

L'essentiel à retenir

- Pour classer les êtres vivants, on regarde les **caractères qu'ils possèdent** (et non ce qu'ils ne possèdent pas, ni l'endroit où ils vivent).
- Les groupes sont **emboîtés** : tous les animaux à poils ont aussi un squelette interne, donc le groupe « poils » est inclus dans le groupe « squelette interne ».
- Les **vertébrés** ont un squelette interne avec une colonne vertébrale. Les **arthropodes** ont un squelette externe et des pattes articulées (insectes, araignées, crustacés).

Exercice 1 Vertébré ou non ?

Classe : chat, escargot, sardine, araignée, aigle, crabe.

Exercice 2 Un caractère par groupe

Associe : a) mammifères b) oiseaux c) insectes → 1) six pattes articulées 2) poils et mamelles 3) plumes

Exercice 3 Une mauvaise classification

Un élève range ensemble « les animaux qui volent » : l'aigle, la chauve-souris et le papillon. Pourquoi ce n'est pas un bon critère ?

Exercice 4 Groupes emboîtés

Le chat a un squelette interne, des poils, quatre membres. La grenouille a un squelette interne et quatre membres. La truite a un squelette interne. Range-les dans des groupes emboîtés.

Exercice 5 L'araignée est-elle un insecte ?

Une araignée a un squelette externe, huit pattes articulées et un corps en deux parties. Un insecte a six pattes et un corps en trois parties. L'araignée est-elle un insecte ? Dans quel grand groupe peut-on les réunir ?